

Compte-rendu de la réunion thématique nationale « Recherche » du 22 février 2013 pour le programme « Ambition Bio 2017 »

Participants : voir annexe

En introduction à la discussion, il a été demandé à différents organismes menant des actions de recherche spécifiques à l'agriculture biologique ou pouvant servir à l'agriculture biologique, de présenter les travaux réalisés dans ce domaine et le cadre dans lequel s'inscriront ces travaux pour les prochaines années. Des présentations ont été faites par l'INRA, l'ACTA, l'ITAB, l'ACTIA, le CIRAD, l'IRSTEA, puis le CSAB a présenté ses travaux et les 8 priorités dégagées en matière de recherche pour l'agriculture biologique (cf documents ci-joints ou distribués en séance).

Dans le cadre de ces présentations et des échanges ayant eu lieu par la suite, des constats ont pu être faits et des pistes ont été proposées pour l'avenir sur chacune des thématiques suivantes :

Recherche spécifique à l'AB

- Les porteurs d'enjeux en matière d'AB soulignent la nécessité de réaliser un travail collectif définissant les priorités en matière de recherche AB pour les années à venir et précisant les responsabilités de chacun (qui fait quoi) , travail qui pourrait justifier un dispositif de programmation stratégique de la recherche.
- En la matière, le rôle du CSAB, l'implication des directions des organismes et la transversalité des actions des instituts techniques agricoles pourraient être renforcés.
- A ce stade, des priorités ont déjà été identifiées :
 - Les approches analytiques et sectorielles sont actuellement privilégiées. Une orientation pour des **approches systémiques** et globales devrait être donnée.
 - Aucun programme n'est actuellement prévu pour assurer le nécessaire **développement des cultures d'oléoprotéagineux** (semences adaptées, itinéraires techniques). Cet axe de recherche, en lien avec des actions de développement et de structuration de cette filière, pourrait être une des priorités du prochain programme.
 - à ce stade, seules deux variétés de blé sont inscrites au catalogue, sans évaluation des freins ou difficultés. L'accent doit être mis sur la **sélection variétale** (en lien avec le développement des grandes cultures notamment).
 - la spécificité bio devrait être prise en compte dans les programmes de **sélection animale**
 - des **techniques alternatives** à l'emploi du cuivre en **viticulture** notamment, et en matière de **santé animale** sont à étudier.
 - l'agriculture biologique présente des spécificités forte en terme de **machinisme** qui pourrait être mieux prise en compte.
 - Il conviendrait de développer des programmes de recherche spécifiques à la transformation dans un cadre collectif, avec la difficulté que les projets concernant spécifiquement la transformation ne peuvent être financés par le CASDAR.

Synergie entre les recherches pour l'agriculture biologique et les recherches pour les modes de production conventionnels

- Certaines problématiques, par exemple celles liées au sol, se posent dans un cadre beaucoup plus large que celle de la seule agriculture biologique. Il conviendrait donc de prendre en compte ces thématiques de recherche dans un cadre plus large que celui de l'AB.

Diffusion des résultats de la recherche

- A ce stade, on constate que les résultats de recherche sont mal diffusés notamment entre modes de production, entre l'amont et l'aval. Les résultats des projets CASDAR ne sont pas toujours capitalisés pour être valorisés et utilisés. Il pourrait être utile de mieux encadrer dès la sélection des projets les modalités de la valorisation

Un **colloque dinABio** avait été organisé par l'INRA en 2008, dans l'objectif de réaliser un bilan des travaux de recherche et d'expérimentation en AB, afin d'orienter les programmes et favoriser une démarche nationale cohérente intégrant les préoccupations européennes. Une telle démarche pourrait être renouvelée avec un ciblage par filière (déjà prévu pour novembre 2013).

Coordination des partenariats / Financement des actions de recherche

- La transversalité des recherches sur l'AB doit être renforcée à l'intérieur des organismes mais aussi entre organismes : convention cadre du MAAF avec l'INRA listant les recherches AB à faire (certains préconisant même d'aller jusqu'à un métaprogramme AB), inscription de recherches spécifiques liées à l'AB dans les contrats d'objectifs de certains établissements (IRSTEA par exemple).
- La mise en place du **RMTdevAB** a été une avancée essentielle pour échanger entre les différents partenaires. Il conviendrait que cette structure soit maintenue, dans le cadre des procédures de sélection/renouvellement des RMT, en renforçant la présence des différentes structures (au-delà d'une représentation des experts à titre personnel)
- Les différents RMT semblent bien fonctionner mais chacun sur leurs thématiques propres. Un croisement du RMT devAB et du RMTACTIA pourrait permettre de développer des recherches Bio pour la transformation.
- Dans le cadre de projets CASDAR, les partenaires peuvent être consultés par différentes voies et à plusieurs reprises. **Une coordination des ces projets** en amont apparaît nécessaire entre les différents organismes s'occupant d'AB
- Une partie des financements de la recherche s'inscrit dans le cadre d'appels à projets, dont la durée est souvent limitée dans le temps (3 ans ou moins), alors que certains projets auraient besoin de s'inscrire dans la durée. Il est proposé d'**étudier, dans la mesure du possible la possibilité de revoir la durée des projets financés dans le cadre des appels à projet Casdar (prochain PNDAR 2014-2020), et de maintenir une enveloppe dédiée à l'AB pour les appels à projets**
- Les instituts techniques ont mené des travaux au profit de l'agriculture biologique, à des niveaux cependant très variables selon les filières. Les besoins devraient être **priorisés pour renforcer les travaux par certains instituts** (pour la filière oléoprotéagineux par exemple, sur le recueil de données de références technico-économiques).